



ZAC de la Vigonnière
Rue Blaise Pascal
18400 SAINT FLORENT SUR CHER
Tél : 02 48 55 39 66

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2023

ASSOC FDGEDA

2701 Route d'Orléans

18230 SAINT-DOULCHARD

SIRET : 32476630200024

Rapport	5
COMPTES ANNUELS	7
Bilan Actif	8
Bilan Passif	9
Bilan Actif détaillé	10
Bilan Passif détaillé	12
Compte de Résultat	14
Compte de résultat détaillé	16
ANNEXE COMPTABLE	21
ETATS DE GESTION	37
Solde Intermédiaire de Gestion détaillé	38
LIASSE FISCALE	41
Réal Normal	43

Dans le cadre de la mission d'examen des comptes annuels qui a été réalisée pour l'entité :

ASSOC FDGEDA
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Et conformément aux termes de notre lettre de mission du 02/02/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission d'examen limité des comptes.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à considérer que les comptes ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

Fait à Saint Florent sur Cher,

Mme Aurélie TALBOT,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 25/04/2024 par
Aurelie Talbot



Mme Laëtitia BIZET,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 25/04/2024 par
Laetitia Cherrier Bizet





Comptafrance

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	14 816.66	14 198.25	618.41	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	183 168.31	153 608.24	29 560.07	31 304.97
Autres	105 991.69	96 774.77	9 216.92	11 200.75
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	46 332.50		46 332.50	45 438.50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 000.00		1 000.00	1 000.00
TOTAL (I)	351 309.16	264 581.26	86 727.90	88 944.22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	557 654.18	17 877.97	539 776.21	668 328.53
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	16 149.32		16 149.32	25 861.00
Valeurs mobilières de placement	770 097.02	719.48	769 377.54	567 673.68
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	649 306.21		649 306.21	793 861.92
Charges constatées d'avance	12 402.89		12 402.89	15 729.12
TOTAL (II)	2 005 609.62	18 597.45	1 987 012.17	2 071 454.25
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 356 918.78	283 178.71	2 073 740.07	2 160 398.47

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	141 462.75	141 462.75
Fonds propres complémentaires	1 363.55	1 363.55
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	27 440.82	27 440.82
Report à nouveau	1 605 758.94	1 534 614.76
Excédent ou déficit de l'exercice	27 236.16	71 144.18
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 803 262.22	1 776 026.06
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 803 262.22	1 776 026.06
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 459.00	25 597.00
TOTAL (III)	30 459.00	25 597.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 115.87	78 875.09
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	139 244.63	104 142.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	485.26	3 900.66
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	47 173.09	171 856.87
TOTAL (IV)	240 018.85	358 775.41
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 073 740.07	2 160 398.47

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	14 816.66	14 198.25	618.41	
<i>BREVETS, MARQUES, LOGICIELS, L</i>	14 816.66		14 816.66	13 331.66
<i>AMORT. BREV, MARQ, LOGIC, LICE</i>		14 198.25	-14 198.25	-13 331.66
Immobilisations corporelles				
Installations techn., matériel et outil. ind.	183 168.31	153 608.24	29 560.07	31 304.97
<i>MATÉRIEL ET OUTILLAGE</i>	183 168.31		183 168.31	174 870.36
<i>AMORT MATERIEL INDUSTRIEL</i>		153 608.24	-153 608.24	-143 565.39
Autres	105 991.69	96 774.77	9 216.92	11 200.75
<i>MATÉRIEL DE TRANSPORT</i>	50 629.74		50 629.74	50 629.74
<i>MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT</i>	36 217.48		36 217.48	39 187.52
<i>MOBILIER</i>	19 144.47		19 144.47	20 164.47
<i>AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPORT</i>		49 953.46	-49 953.46	-49 698.46
<i>AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFOR</i>		31 859.25	-31 859.25	-35 062.50
<i>AMORTIS. MOBILIER</i>		14 962.06	-14 962.06	-14 020.02
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	46 332.50		46 332.50	45 438.50
<i>AUTRES TITRES</i>	46 332.50		46 332.50	45 438.50
Autres	1 000.00		1 000.00	1 000.00
<i>DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS</i>	1 000.00		1 000.00	1 000.00
TOTAL (I)	351 309.16	264 581.26	86 727.90	88 944.22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	557 654.18	17 877.97	539 776.21	668 328.53
Avances et acomptes versés sur commandes				2 400.00
<i>FRS AVANCES ACPTES / CDES</i>				2 400.00
Autres	16 149.32		16 149.32	23 461.00
<i>BRUNET JÉRÔME</i>	92.62		92.62	25.15
<i>GRIMOIN CELINE</i>				3.15
<i>HOUIVET GUILLAUME</i>				55.93
<i>MOBYT</i>	680.40		680.40	680.40
<i>REXEL</i>				20.93
<i>SGS ICS</i>	1 140.00		1 140.00	
<i>ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE</i>	7 372.00		7 372.00	4 855.00
<i>TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET</i>				138.57
<i>TVA DEDUCTIBLE ABS INTRA</i>	20.82		20.82	
<i>CRÉDIT DE TVA À REPORTER</i>	1 014.00		1 014.00	5 182.00
<i>TVA COLLECTEE 20 %</i>	1 488.86		1 488.86	6 866.27
<i>TVA SUR FACTURES NON PARVENUES</i>	2 555.72		2 555.72	1 768.98
<i>AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDI</i>				121.15
<i>PRODUITS À RECEVOIR</i>	1 784.90		1 784.90	3 743.47
Valeurs mobilières de placement	770 097.02	719.48	769 377.54	567 673.68
<i>OBLIGATIONS</i>	770 097.02		770 097.02	570 097.02
<i>DEPRECIATIONS VMP</i>		719.48	-719.48	-2 423.34
Disponibilités	649 306.21		649 306.21	793 861.92
<i>CREDIT AGRICOLE COMPTE COURANT</i>	257 874.05		257 874.05	400 090.11
<i>BANQUE POPULAIRE COMPTE COURAN</i>				6 099.75
<i>CREDIT MUTUEL COMPTE COURANT</i>	97 097.82		97 097.82	97 509.35
<i>CRCA COMPTE CARBURANT</i>	665.20		665.20	1 353.45
<i>CREDIT AGRICOLE CSL</i>	211 011.24		211 011.24	208 491.98
<i>CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU</i>	82 634.70		82 634.70	80 294.08

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
CAISSE	23.20		23.20	23.20
Charges constatées d'avance	12 402.89		12 402.89	15 729.12
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	12 402.89		12 402.89	15 729.12
TOTAL (II)	2 005 609.62	18 597.45	1 987 012.17	2 071 454.25
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 356 918.78	283 178.71	2 073 740.07	2 160 398.47

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	141 462.75	141 462.75
<i>FONDS ASSOCIATIF (SDR)</i>	141 462.75	141 462.75
Fonds propres complémentaires	1 363.55	1 363.55
<i>LEGS DONATIONS (CONTREPARTIE A</i>	1 363.55	1 363.55
Réserves		
Autres	27 440.82	27 440.82
<i>RÉSERVE LÉGALE</i>	27 440.82	27 440.82
Report à nouveau	1 605 758.94	1 534 614.76
<i>REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDIT</i>	1 605 758.94	1 534 614.76
Excédent ou déficit de l'exercice	27 236.16	71 144.18
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 803 262.22	1 776 026.06
TOTAL (I)	1 803 262.22	1 776 026.06
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	30 459.00	25 597.00
<i>PROVISIONS POUR IND. FIN CARRI</i>	30 459.00	25 597.00
TOTAL (III)	30 459.00	25 597.00
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 115.87	78 875.09
Dettes fiscales et sociales	139 244.63	104 142.79
<i>DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY</i>	51 105.59	42 388.97
<i>AUTRES CHARGES DE PERSONNEL À</i>	17 127.61	
<i>SÉCURITÉ SOCIALE MSA</i>	47 527.70	39 097.23
<i>COTIS HARMONIE</i>	5 265.55	6 138.34
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA</i>	16 049.16	14 309.45
<i>PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IRPP</i>	1 335.29	1 066.28
<i>TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE</i>	20.82	
<i>TVA À DÉCAISSER</i>	124.00	
<i>TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET</i>	317.55	
<i>TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR</i>		682.74
<i>ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER</i>		130.00
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE/TA</i>	371.36	329.78
Autres dettes	485.26	3 900.66
<i>EARL ALAIN BAUDON</i>		320.68
<i>EARL DU CHAILLOUX</i>		629.33
<i>SCEA DES PETITS MURGERS</i>		10.00
<i>EARL DOMAINE DE RELIBERT</i>	343.39	
<i>EARL COUDIERE</i>	10.00	
<i>SCEA FAUCHEUX</i>		746.66
<i>SCEA DES CHAMPS DU LOUP</i>	88.87	208.87
<i>SCEA GEROULT-PELLETIER</i>		10.00
<i>EARL DE LA FERME DES OLIVIERIS</i>	9.00	
<i>GAEC DES CINQ TERRES</i>		30.00
<i>SCEA DES EAUX CLAIRES</i>		252.78
<i>LYCEE AGRICOLE</i>		634.88
<i>GFA PHILIPPON</i>	34.00	34.00
<i>SCEA DU GOUR</i>		129.94
<i>TARDY PHILIPPE</i>		22.87
<i>GAEC DU VERGNOUX</i>		870.65
Produits constatés d'avance	47 173.09	171 856.87
<i>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</i>	47 173.09	171 856.87
TOTAL (IV)	240 018.85	358 775.41

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 073 740.07	2 160 398.47

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	716 989.67	645 527.50	71 462.17	11.07
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	239 839.78	267 038.48	-27 198.70	-10.19
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	36 993.35	70 235.46	-33 242.11	-47.33
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	7.99	101.82	-93.83	-92.15
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	993 830.79	982 903.26	10 927.53	1.11
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	278 054.75	279 486.88	-1 432.13	-0.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 263.80	19 382.82	3 880.98	20.02
Salaires et traitements	421 283.04	383 410.64	37 872.40	9.88
Charges sociales	179 024.69	134 043.03	44 981.66	33.56
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 093.20	29 790.00	-5 696.80	-19.12
Dotations aux provisions	30 459.00	25 597.00	4 862.00	18.99
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	11 245.48	34 899.32	-23 653.84	-67.78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	967 423.96	906 609.69	60 814.27	6.71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 406.83	76 293.57	-49 886.74	-65.39
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 393.22	2 642.39	4 750.83	179.79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 703.86		1 703.86	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 097.08	2 642.39	6 454.69	244.27
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.		2 423.34	-2 423.34	-100.00
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		2 423.34	-2 423.34	-100.00
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 097.08	219.05	8 878.03	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	35 503.91	76 512.62	-41 008.71	-53.60

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 466.33	9 624.62	-8 158.29	-84.76
Sur opérations en capital		4 166.67	-4 166.67	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 466.33	13 791.29	-12 324.96	-89.37
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	346.08	2 398.73	-2 052.65	-85.57
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	346.08	2 398.73	-2 052.65	-85.57
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 120.25	11 392.56	-10 272.31	-90.17
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 388.00	16 761.00	-7 373.00	-43.99
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 004 394.20	999 336.94	5 057.26	0.51
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	977 158.04	928 192.76	48 965.28	5.28
EXCÉDENT OU DÉFICIT	27 236.16	71 144.18	-43 908.02	-61.72
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	27 236.16	71 144.18	-43 908.02	-61.72

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	716 989.67	645 527.50	71 462.17	11.07
<i>ETUDES 20%</i>	7 635.00	1 100.00	6 535.00	594.09
<i>COTISATIONS ADHÉRENTS 20%</i>	595 488.04	598 919.73	-3 431.69	-0.57
<i>PRESTATIONS SPECIFIQ FDGEDA 20</i>	100 979.63	31 647.77	69 331.86	219.07
<i>INSCRIPTIONS FORMATIONS</i>	2 450.00	2 310.00	140.00	6.06
<i>FORMATION INDEMNISATION VIVEA</i>	10 437.00	11 550.00	-1 113.00	-9.64
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	239 839.78	267 038.48	-27 198.70	-10.19
<i>SUBV CHAMBRE AGRICULTURE 18</i>	45 245.86	49 860.81	-4 614.95	-9.26
<i>SUBV CHAMBRE RÉGIONALE</i>	122 954.65	128 131.54	-5 176.89	-4.04
<i>SUBV CONSEIL RÉGIONAL</i>	17 600.00	32 865.63	-15 265.63	-46.45
<i>SUBV AGENCE DE L'EAU</i>	37 660.62	32 038.47	5 622.15	17.55
<i>SUBV ETAT DRAAF</i>	16 378.65	19 076.25	-2 697.60	-14.14
<i>SUBV TERRES INOVIA</i>		5 065.78	-5 065.78	-100.00
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	36 993.35	70 235.46	-33 242.11	-47.33
<i>REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPL</i>	25 597.00	32 524.00	-6 927.00	-21.30
<i>CREANCES</i>	7 163.51	31 426.15	-24 262.64	-77.21
<i>TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT</i>	4 871.25	6 285.31	-1 414.06	-22.50
<i>REMB IJSS MSA</i>	-638.41		-638.41	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	7.99	101.82	-93.83	-92.15
<i>PRODUITS DIVERS GESTION COURAN</i>	7.99	101.82	-93.83	-92.15
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	993 830.79	982 903.26	10 927.53	1.11
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	278 054.75	279 486.88	-1 432.13	-0.51
<i>ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS</i>	22 068.80	22 207.76	-138.96	-0.63
<i>CARBURANTS</i>	20 537.07	18 598.55	1 938.52	10.42
<i>ELECTRICITÉ</i>		382.71	-382.71	-100.00
<i>EAU</i>		233.48	-233.48	-100.00
<i>ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT</i>	7 412.83	7 138.23	274.60	3.85
<i>ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT</i>	4 812.23	2 130.18	2 682.05	125.91
<i>REDEVANCES CRÉDIT-BAIL MOBILIE</i>	36 148.78	29 728.18	6 420.60	21.60
<i>LOCATIONS IMMOBILIÈRES</i>	27 234.88	27 322.11	-87.23	-0.32
<i>LOCATION IMMOBILIÈRE MOINS 6 M</i>	400.00	589.00	-189.00	-32.09
<i>LOCATIONS MOBILIERES</i>	4 641.73	3 955.43	686.30	17.35
<i>LOCATIONS MOBILIÈRES MOINS 6 M</i>		353.33	-353.33	-100.00
<i>CHARGES LOCAT & DE COPROPRIETE</i>	22 071.89	19 307.35	2 764.54	14.32
<i>ENTRETIEN MOBILIER ET MATÉRIEL</i>	23 422.25	13 137.48	10 284.77	78.29
<i>MAINTENANCE</i>	6 084.29	6 331.50	-247.21	-3.90
<i>PRIMES D'ASSURANCE</i>	17 361.06	15 149.07	2 211.99	14.60
<i>DOCUMENTATION GENERALE</i>	4 380.08	3 564.98	815.10	22.86
<i>FRAIS COLLOQUES SEMIN CONFER</i>		4 164.34	-4 164.34	-100.00
<i>FRAIS DE FORMATION</i>	5 718.61	9 793.00	-4 074.39	-41.61

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<i>PERSO DETACHE OU PRETE A L'ENT</i>		10 965.38	-10 965.38	-100.00
<i>HONORAIRES</i>	17 731.51	28 975.17	-11 243.66	-38.80
<i>HONORAIRES FORMATIONS</i>	1 157.20	7 080.20	-5 923.00	-83.66
<i>PUBLICI PUBLICAT RELAT PUBLI</i>	14.00	264.00	-250.00	-94.70
<i>ANNONCES & INSERTIONS</i>		220.00	-220.00	-100.00
<i>CATALOGUES ET IMPRIMES</i>	8 212.00	1 125.00	7 087.00	629.96
<i>DIVERS POURBOIRES DONS COURANT</i>	4 239.21	1 249.68	2 989.53	239.22
<i>TRANSPORTS SUR ACHATS</i>	250.25	145.82	104.43	71.62
<i>VOYAGES ET DÉPLACEMENTS</i>	18 998.47	17 651.91	1 346.56	7.63
<i>FRAIS DEPLT ADMINISTRATEURS</i>	3 270.12	4 853.88	-1 583.76	-32.63
<i>INDEMNITÉ ADMINISTRATEURS</i>	7 076.00	5 876.00	1 200.00	20.42
<i>RÉCEPTIONS</i>	1 647.93	4 239.17	-2 591.24	-61.13
<i>FRAIS POSTAUX</i>	1 404.95	1 135.09	269.86	23.77
<i>TÉLÉPHONE FIXE</i>	6 693.29	5 802.23	891.06	15.36
<i>TELEPHONE SMS</i>	1 440.00	2 051.39	-611.39	-29.80
<i>ABONNEMENT INTERNET ET AUTRES</i>	1 826.39	1 685.47	140.92	8.36
<i>AUT FRAIS & COMMISS SUR PREST</i>	798.93	779.81	19.12	2.45
<i>COTISATIONS PROFESSIONNELLES</i>	1 000.00	1 300.00	-300.00	-23.08
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 263.80	19 382.82	3 880.98	20.02
<i>PARTIC DES EMPLOY A FORMA CONT</i>	4 080.83	3 729.64	351.19	9.42
<i>VERS LIBER OUV DROI EXO TAX AP</i>	2 805.50	2 162.13	643.37	29.76
<i>CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE</i>		3.00	-3.00	-100.00
<i>AUTRES IMPOTS LOCAUX</i>	2 141.00	2 075.00	66.00	3.18
<i>TVA NON RÉCUPÉRABLE</i>	14 112.47	11 289.05	2 823.42	25.01
<i>IMPOTS INDIRECTS</i>	124.00	124.00		
Salaires et traitements	421 283.04	383 410.64	37 872.40	9.88
<i>SALAIRES APPOINTEMENTS</i>	412 566.42	366 474.91	46 091.51	12.58
<i>CONGES PAYES</i>	8 716.62	6 935.73	1 780.89	25.68
<i>INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS</i>		10 000.00	-10 000.00	-100.00
Charges sociales	179 024.69	134 043.03	44 981.66	33.56
<i>CHARGES SUR SALAIRE (URSSAF-MS</i>	115 887.49	98 446.75	17 440.74	17.72
<i>COTISATIONS AUX MUTUELLES</i>	3 267.00	2 872.05	394.95	13.75
<i>COTISATIONS AUX CAISSES DE RET</i>	27 843.76	24 387.31	3 456.45	14.17
<i>CAISSE CCPMA</i>	6 954.58	5 292.09	1 662.49	31.41
<i>COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX</i>	1 739.71	1 057.32	682.39	64.54
<i>PRESTATIONS DIRECTES</i>	18 967.45		18 967.45	
<i>MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE</i>	1 671.45	1 496.11	175.34	11.72
<i>AUTRES CHARGES DE PERSONNEL</i>	2 693.25	491.40	2 201.85	448.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 093.20	29 790.00	-5 696.80	-19.12
<i>DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES</i>	866.59	524.71	341.88	65.16
<i>DOT AMORT IMMOB CORPORELLES</i>	16 933.16	17 413.54	-480.38	-2.76
<i>DOT DEPRECIATION CREANCES</i>	6 293.45	11 851.75	-5 558.30	-46.90
Dotations aux provisions	30 459.00	25 597.00	4 862.00	18.99
<i>DOT PROVISIONS D'EXPLOITATION</i>	30 459.00	25 597.00	4 862.00	18.99
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	11 245.48	34 899.32	-23 653.84	-67.78
<i>PERTES/CREANCES IRRECOURVABLES</i>	11 037.82	34 865.21	-23 827.39	-68.34
<i>CHARG DIV. DE GEST COURANTE</i>	207.66	34.11	173.55	508.80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	967 423.96	906 609.69	60 814.27	6.71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 406.83	76 293.57	-49 886.74	-65.39
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 393.22	2 642.39	4 750.83	179.79
<i>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</i>	7 393.22	2 642.39	4 750.83	179.79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 703.86		1 703.86	

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<i>VALEURS MOB DE PLACEMENT</i>	1 703.86		1 703.86	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 097.08	2 642.39	6 454.69	244.27
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.		2 423.34	-2 423.34	-100.00
<i>VALEURS MOBILIERES DE PLACT</i>		2 423.34	-2 423.34	-100.00
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		2 423.34	-2 423.34	-100.00
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 097.08	219.05	8 878.03	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	35 503.91	76 512.62	-41 008.71	-53.60
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 466.33	9 624.62	-8 158.29	-84.76
<i>PROD EXCEPT SUR OPERAT DE GEST</i>	1 466.33	9 624.62	-8 158.29	-84.76
Sur opérations en capital		4 166.67	-4 166.67	-100.00
<i>PROD CESSION ELEMENTS ACTIF</i>		4 166.67	-4 166.67	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 466.33	13 791.29	-12 324.96	-89.37
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	346.08	2 398.73	-2 052.65	-85.57
<i>CHARGES EXCEP SUR OPER DE GEST</i>	346.08	2 398.73	-2 052.65	-85.57
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	346.08	2 398.73	-2 052.65	-85.57
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 120.25	11 392.56	-10 272.31	-90.17
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 388.00	16 761.00	-7 373.00	-43.99
<i>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</i>	9 388.00	16 761.00	-7 373.00	-43.99
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 004 394.20	999 336.94	5 057.26	0.51
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	977 158.04	928 192.76	48 965.28	5.28
EXCÉDENT OU DÉFICIT	27 236.16	71 144.18	-43 908.02	-61.72
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
<i>Personnel bénévole</i>	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Bénévolat	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	5 820.00	5 280.00	540.00	10.23
TOTAL	27 236.16	71 144.18	-43 908.02	-61.72



Comptafrance

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 073 740.07 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 27 236.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N) 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

- l'objet social de l'entité :

La Fédération Départementale des Groupes d'Etudes et de Développement Agricoles (FDGEDA) du Cher a pour objet d'aider les agriculteurs au travers de groupes dans leur travail d'amélioration technique, économique et sociale des exploitations agricoles et leur participation aux actions de développement agricole, notamment :

- d'assurer l'appui technique et méthodologique aux groupes adhérents
- de mettre les groupes en relation entre eux et avec les organismes départementaux, régionaux et nationaux de développement agricole
- de favoriser, chaque fois que cela est nécessaire, la création d'intergroupes qui permettront aux groupes d'atteindre plus efficacement leurs objectifs
- d'aider la création des nouveaux groupes
- d'assurer la formation des adhérents sur les thèmes techniques, économiques et environnementaux, relevant de la compétence de la structure
- de réaliser, pour le compte des organisations professionnelles, des études relevant de sa compétence
- de faire connaître le travail des groupes et de les aider à leur bonne insertion dans les programmes départementaux ou locaux de développement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 7 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	1 à 3 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Détail des autres titres :

- SAFER 624.00€
- crédit mutuel : 43 526€
- crédit agricole : 2 182.50€

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement				
		TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 332		1 485	
		TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	174 870		8 298	
		Autres immos corporelles				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Matériel de transport	50 630				
	Matériel de bureau & mobilier informatique	59 352		4 906		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	284 852		13 204	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations	45 439		894	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières	1 000			
		TOTAL	46 439		894	
		TOTAL GENERAL	344 622		15 583	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles			14 817	
		TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			183 168	
		Autres immos corporelles				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Matériel de transport			50 630		
	Mat. bureau, inform., mobilier	8 897		55 362		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	8 897		289 160	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			46 333	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			1 000	
		TOTAL			47 333	
		TOTAL GENERAL	8 897		351 309	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		13 332	867		14 198
TOTAL		13 332	867		14 198
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		143 565	10 043		153 608
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	49 698	255		49 953
	Mat. bureau et informatiq., mob.	49 083	6 635	8 897	46 821
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		242 346	16 933	8 897	250 383
TOTAL GENERAL		255 678	17 800	8 897	264 581

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	25 597.00	30 459.00	25 597.00		30 459.00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	25 597.00	30 459.00	25 597.00		30 459.00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		36 752.45	32 760.51		
financières			1 703.86		
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	184 360			184 360
Immobilisations en cours				
TOTAL	184 360			184 360

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	35 294	32 416	67 709
Immobilisations en cours			
TOTAL	35 294	32 416	67 709

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	34 397	11 333		45 730	372			372
Immobilisations en cours								
TOTAL	34 397	11 333		45 730	372			372

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 000		1 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	21 415	21 415	
	Autres créances clients	536 239	536 239	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	7 372	7 372	
	coll. publiques	5 079	5 079	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	3 698	3 698		
Charges constatées d'avance	12 403	12 403		
TOTAUX		587 206	586 206	1 000
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 403
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 403

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 785
Disponibilités	
TOTAL	1 785

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	141 462.75				141 462.75
Fonds propres complémentaires	1 363.55				1 363.55
Réserves					
Autres réserves	27 440.82				27 440.82
Report à nouveau	1 534 614.76		71 144.18		1 605 758.94
Excédent ou déficit de l'exercice	71 144.18		27 236.16	71 144.18	27 236.16
TOTAUX	1 776 026.06		98 380.34	71 144.18	1 803 262.22

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	53 116	53 116		
Personnel & comptes rattachés	68 233	68 233		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	68 842	68 842		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	462	462		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 707	1 707		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	485	485		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	47 173	47 173		
TOTAUX	240 019	240 019		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

47 173

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

47 173

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

15 493

Dettes fiscales et sociales

84 654

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

100 147

ENGAGEMENTS

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 30 459.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.00 %
Table de mortalité	INSEE 2017-2019
Départ volontaire à	65 ans
Taux de rotation	1.00 %

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

LES EFFECTIFS

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	11.00	12.00
Ingénieurs et cadres	2.00	2.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9.00	10.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Contributions volontaires

Temps passé par les élus en 2023 :

- Bureau : 212 heures
- Conseil d'administration : 176 heures

Le conseil d'administration a décidé de fixer le taux horaire brut chargé à 15€ de l'heure.

Pour 2023, la contribution s'élève à 5 820€

Pour 2022, elle était de 5 280€

Bilan pédagogique et financier retraçant l'activité de dispensateur de formation professionnelle

Produits :

- organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle dans des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés : 10 437€
- autres produits au titre de la formation professionnelle : 2 415€

Total des produits : 12 852€

Charges :

- salaires des formateurs : 9 424€
- achats de prestation de formation et honoraires de formation : 1 157€

Total des charges : 10 582€

Personnes dispensant des heures de formation :

- 4 personnes de l'association : soit 42 heures de formation
- 1 personne extérieure : soit 7 heures de formation

Stagiaires :

nombre de 71 personnes pour 497 heures de formations (spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture)



Comptafrance

ETATS DE GESTION

	Du 01/01/23	en %	Du 01/01/22	en %	Variation N / N-1	
	Au 31/12/23		Au 31/12/22		en valeur	en %
TOTAL DES RESSOURCES	716 989.67	100.00	645 527.50	100.00	71 462.17	11.07
MARGE COMMERCIALE						
Taux de marge commerciale						
Production vendue	716 989.67	100.00	645 527.50	100.00	71 462.17	11.07
70540000 ETUDES 20%	7 635.00	1.06	1 100.00	0.17	6 535.00	594.09
70600000 COTISATIONS ADHÉRENTS 20	595 488.04	83.05	598 919.73	92.78	-3 431.69	-0.57
70605000 PRESTATIONS SPECIFIQ FDGE	100 979.63	14.08	31 647.77	4.90	69 331.86	219.07
70671000 INSCRIPTIONS FORMATIONS	2 450.00	0.34	2 310.00	0.36	140.00	6.06
70672000 FORMATION INDEMNISATION V	10 437.00	1.46	11 550.00	1.79	-1 113.00	-9.64
PRODUCTION DE L'EXERCICE	716 989.67	100.00	645 527.50	100.00	71 462.17	11.07
+ Concours publics et subv. d'ex.	239 839.78	33.45	267 038.48	41.37	-27 198.70	-10.19
74001000 SUBV CHAMBRE AGRICULTUR	45 245.86	6.31	49 860.81	7.72	-4 614.95	-9.26
74002000 SUBV CHAMBRE RÉGIONALE	122 954.65	17.15	128 131.54	19.85	-5 176.89	-4.04
74005000 SUBV CONSEIL RÉGIONAL	17 600.00	2.45	32 865.63	5.09	-15 265.63	-46.45
74010000 SUBV AGENCE DE L'EAU	37 660.62	5.25	32 038.47	4.96	5 622.15	17.55
74011000 SUBV ETAT DRAAF	16 378.65	2.28	19 076.25	2.96	-2 697.60	-14.14
74013000 SUBV TERRES INOVIA			5 065.78	0.78	-5 065.78	-100.00
- Autres achats et charges externes	278 054.75	38.78	279 486.88	43.30	-1 432.13	-0.51
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTA	22 068.80	3.08	22 207.76	3.44	-138.96	-0.63
60613000 CARBURANTS	20 537.07	2.86	18 598.55	2.88	1 938.52	10.42
60615000 ELECTRICITÉ			382.71	0.06	-382.71	-100.00
60616000 EAU			233.48	0.04	-233.48	-100.00
60630000 ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMEN	7 412.83	1.03	7 138.23	1.11	274.60	3.85
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMIN	4 812.23	0.67	2 130.18	0.33	2 682.05	125.91
61220000 REDEVANCES CRÉDIT-BAIL M	36 148.78	5.04	29 728.18	4.61	6 420.60	21.60
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	27 234.88	3.80	27 322.11	4.23	-87.23	-0.32
61321000 LOCATION IMMOBILIÈRE MOI	400.00	0.06	589.00	0.09	-189.00	-32.09
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	4 641.73	0.65	3 955.43	0.61	686.30	17.35
61351000 LOCATIONS MOBILIERES MOI			353.33	0.05	-353.33	-100.00
61400000 CHARGES LOCAT & DE COPRO	22 071.89	3.08	19 307.35	2.99	2 764.54	14.32
61550000 ENTRETIEN MOBILIER ET MAT	23 422.25	3.27	13 137.48	2.04	10 284.77	78.29
61560000 MAINTENANCE	6 084.29	0.85	6 331.50	0.98	-247.21	-3.90
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	17 361.06	2.42	15 149.07	2.35	2 211.99	14.60
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	4 380.08	0.61	3 564.98	0.55	815.10	22.86
61850000 FRAIS COLLOQUES SEMIN CO			4 164.34	0.65	-4 164.34	-100.00
61851000 FRAIS DE FORMATION	5 718.61	0.80	9 793.00	1.52	-4 074.39	-41.61
62140000 PERSO DETACHE OU PRETE A L			10 965.38	1.70	-10 965.38	-100.00
62260000 HONORAIRES	17 731.51	2.47	28 975.17	4.49	-11 243.66	-38.80
62261000 HONORAIRES FORMATIONS	1 157.20	0.16	7 080.20	1.10	-5 923.00	-83.66
62300000 PUBLICI PUBLICAT RELAT PU	14.00		264.00	0.04	-250.00	-94.70
62310000 ANNONCES & INSERTIONS			220.00	0.03	-220.00	-100.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	8 212.00	1.15	1 125.00	0.17	7 087.00	629.96
62380000 DIVERS POURBOIRES DONTS C	4 239.21	0.59	1 249.68	0.19	2 989.53	239.22
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	250.25	0.03	145.82	0.02	104.43	71.62
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	18 998.47	2.65	17 651.91	2.73	1 346.56	7.63
62511000 FRAIS DEPLT ADMINISTRATEU	3 270.12	0.46	4 853.88	0.75	-1 583.76	-32.63
62561000 INDEMNITÉ ADMINISTRATEUR	7 076.00	0.99	5 876.00	0.91	1 200.00	20.42
62570000 RÉCEPTIONS	1 647.93	0.23	4 239.17	0.66	-2 591.24	-61.13
62610000 FRAIS POSTAUX	1 404.95	0.20	1 135.09	0.18	269.86	23.77
62620000 TÉLÉPHONE FIXE	6 693.29	0.93	5 802.23	0.90	891.06	15.36
62630000 TELEPHONE SMS	1 440.00	0.20	2 051.39	0.32	-611.39	-29.80
62640000 ABONNEMENT INTERNET ET A	1 826.39	0.25	1 685.47	0.26	140.92	8.36
62780000 AUT FRAIS & COMMISS SUR P	798.93	0.11	779.81	0.12	19.12	2.45
62810000 COTISATIONS PROFESSIONNE	1 000.00	0.14	1 300.00	0.20	-300.00	-23.08

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation N / N-1	
					en valeur	en %
VALEUR AJOUTÉE	678 774.70	94.67	633 079.10	98.07	45 695.60	7.22
- Impôts, taxes et versements assimilés	23 263.80	3.24	19 382.82	3.00	3 880.98	20.02
63330000 PARTIC DES EMPLOY A FORMA	4 080.83	0.57	3 729.64	0.58	351.19	9.42
63350000 VERS LIBER OUV DROI EXO T	2 805.50	0.39	2 162.13	0.33	643.37	29.76
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITO			3.00		-3.00	-100.00
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 141.00	0.30	2 075.00	0.32	66.00	3.18
63520000 TVA NON RÉCUPÉRABLE	14 112.47	1.97	11 289.05	1.75	2 823.42	25.01
63530000 IMPOTS INDIRECTS	124.00	0.02	124.00	0.02		
- Charges de personnel	600 307.73	83.73	517 453.67	80.16	82 854.06	16.01
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	412 566.42	57.54	366 474.91	56.77	46 091.51	12.58
64120000 CONGES PAYES	8 716.62	1.22	6 935.73	1.07	1 780.89	25.68
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES D			10 000.00	1.55	-10 000.00	-100.00
64510000 CHARGES SUR SALAIRE (URS	115 887.49	16.16	98 446.75	15.25	17 440.74	17.72
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLE	3 267.00	0.46	2 872.05	0.44	394.95	13.75
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES D	27 843.76	3.88	24 387.31	3.78	3 456.45	14.17
64550000 CAISSE CCPMA	6 954.58	0.97	5 292.09	0.82	1 662.49	31.41
64580000 COTISATIONS AUTRES ORG.S	1 739.71	0.24	1 057.32	0.16	682.39	64.54
64710000 PRESTATIONS DIRECTES	18 967.45	2.65			18 967.45	
64750000 MEDECINE TRAVAIL PHARMAC	1 671.45	0.23	1 496.11	0.23	175.34	11.72
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSON	2 693.25	0.38	491.40	0.08	2 201.85	448.08
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITAT.	55 203.17	7.70	96 242.61	14.91	-41 039.44	-42.64
+ Autres produits	4 240.83	0.59	6 387.13	0.99	-2 146.30	-33.60
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION C	7.99		101.82	0.02	-93.83	-92.15
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'E	4 871.25	0.68	6 285.31	0.97	-1 414.06	-22.50
79140000 REMB IJSS MSA	-638.41	-0.09			-638.41	
- Autres charges	11 245.48	1.57	34 899.32	5.41	-23 653.84	-67.78
65400000 PERTES/CREANCES IRRECOUV	11 037.82	1.54	34 865.21	5.40	-23 827.39	-68.34
65800000 CHARG DIV. DE GEST COURA	207.66	0.03	34.11	0.01	173.55	508.80
+ Produits exceptionnels	1 466.33	0.20	9 624.62	1.49	-8 158.29	-84.76
77100000 PROD EXCEPT SUR OPERAT DE	1 466.33	0.20	9 624.62	1.49	-8 158.29	-84.76
- Charges exceptionnelles	346.08	0.05	2 398.73	0.37	-2 052.65	-85.57
67100000 CHARGES EXCEP SUR OPER D	346.08	0.05	2 398.73	0.37	-2 052.65	-85.57
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	49 318.77	6.88	74 956.31	11.61	-25 637.54	-34.20
+ Produits financiers	7 393.22	1.03	2 642.39	0.41	4 750.83	179.79
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	7 393.22	1.03	2 642.39	0.41	4 750.83	179.79
COÛT DE FINANCEMENT	7 393.22	1.03	2 642.39	0.41	4 750.83	179.79
- Impôts sur les bénéfices	9 388.00	1.31	16 761.00	2.60	-7 373.00	-43.99
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	9 388.00	1.31	16 761.00	2.60	-7 373.00	-43.99
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	47 323.99	6.60	60 837.70	9.42	-13 513.71	-22.21
+ Résultat sur cessions d'actifs			4 166.67	0.65	-4 166.67	-100.00
77500000 PROD CESSION ELEMENTS AC			4 166.67	0.65	-4 166.67	-100.00
- Dot. aux amts, aux dépréc. et prov.	54 552.20	7.61	57 810.34	8.96	-3 258.14	-5.64
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORPO	866.59	0.12	524.71	0.08	341.88	65.16
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORE	16 933.16	2.36	17 413.54	2.70	-480.38	-2.76
68150000 DOT PROVISIONS D'EXPLOITA	30 459.00	4.25	25 597.00	3.97	4 862.00	18.99
68174000 DOT DEPRECIATION CREANCE	6 293.45	0.88	11 851.75	1.84	-5 558.30	-46.90
68665000 VALEURS MOBILIERES DE PLA			2 423.34	0.38	-2 423.34	-100.00

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION DÉTAILLÉ

ASSOC FDGEDA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation N / N-1	
					en valeur	en %
+ Rep. sur prov, dépréc. et trans. ch.	34 464.37	4.81	63 950.15	9.91	-29 485.78	-46.11
78150000 REPRISES SUR PROVISIONS D	25 597.00	3.57	32 524.00	5.04	-6 927.00	-21.30
78174000 CREANCES	7 163.51	1.00	31 426.15	4.87	-24 262.64	-77.21
78665000 VALEURS MOB DE PLACEMENT	1 703.86	0.24			1 703.86	
RÉSULTAT NET	27 236.16	3.80	71 144.18	11.02	-43 908.02	-61.72



Comptafrance

LIASSE FISCALE

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
ASSOC FDGEDA 2701 Route d'Orléans 18230 SAINT-DOULCHARD			
SIRET	3 2 4 7 6 6 3 0 2 0 0 0 2 4	Mél :	fdgeda-gerard@orange.fr
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées / Autres organisations fonctionnant par ad / Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	12 051	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A* Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quinquies*

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies* Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A*

Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse	0
N°	
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°
- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

Nom / Adresse	
État de résidence	
N°	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
COMPTAFRANCE 10 RUE GEORGES POMPIDOU 18000 BOURGES					
<i>Tél :</i>			<i>Tél :</i>		
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 18/04/24	Lieu : ST DOULCHARD	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT MR POINTEREAU		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOC EDGEDA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2701 Route d'Orléans 18230 SAINT-DOULCHARD</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 4 7 6 6 3 0 2 0 0 0 2 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	14 817 14 198 618	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	183 168 153 608 29 560	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 992 96 775 9 217	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	46 333 46 333	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 000 1 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	351 309 264 581 86 728	
ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	557 654 17 878 539 776
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 149 16 149
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	770 097 719 769 378
Disponibilités		CF	CG	649 306 649 306	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 403 12 403	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 005 610 18 597 1 987 012	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 356 919 283 179 2 073 740	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		ASSOC FDGEDA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	142 826	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	27 441	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	1 605 759	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	27 236	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 803 262	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	30 459	
	TOTAL (III)			DR	30 459	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 116	
	Dettes fiscales et sociales			DY	139 245	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	485	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	47 173	
TOTAL (IV)			EC	240 019		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 073 740		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	240 019	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	716 990	FH	FI	716 990
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	716 990	FK	FL	716 990
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	239 840	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	36 993	
	Autres Produits (1) (11)			FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	993 831
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	278 055	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	23 264	
	Salaires et traitements *			FY	421 283	
	Charges sociales (10)			FZ	179 025	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS	GA	17 800
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	6 293
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	30 459
	Autres charges (12)			GE	11 245	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	967 424
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	26 407	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	7 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 704	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	9 097	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	9 097	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	35 504	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 1 466	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 466	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IIE 346	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 346	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 1 120		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 9 388		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 004 394		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 977 158		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 27 236		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières	HY
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP 36 149
			{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 4 233
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
	GRIMOIN CELINE GASOIL CLIO 2022 CG		16	
	CRAC CERE OBS 2022 MANQUE BILAN ANN		330	
	cvae rejet cvae 2022		130	
	Ecart de règlement REGUL CCPMA ANTERIEUR		1 030	
	CRAC COMPL AAP BIO 2021		30	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures Produits antérieurs	

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.						
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.						
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	13 332	PF	867	PG		PH	14 198
TOTAL I		RK	13 332	RM	867	RN		RO	14 198
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	143 565	QA	10 043	QB		QC	153 608
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	49 698	QI	255	QJ		QK	49 953
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 083	QM	6 635	QN	8 897	QO	46 821
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	242 346	QV	16 933	QW	8 897	QX	250 383
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	255 678	ØP	17 800	ØQ	8 897	ØR	264 581

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ASSOC FDGEDA		Néant <input type="checkbox"/> *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	25 597	4Y	30 459	4Z	25 597	5A	30 459	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	25 597	TV	30 459	TW	25 597	TX	30 459	
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	18 748	6U	6 293	6V	7 164	6W	17 878	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	2 423	6Y		6Z	1 704	7A	719	
	TOTAL III	7B	21 171	TY	6 293	TZ	8 867	UA	18 597	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	46 768	UB	36 752	UC	34 464	UD	49 056	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	36 752	UF	32 761				
			UG		UH	1 704				
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : ASSOC FDGEDA				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 000	UV		UW	1 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	21 415		21 415					
	Autres créances clients		UX	536 239		536 239					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (UO))		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 372		7 372				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 079		5 079				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 698		3 698					
Charges constatées d'avance		VS	12 403		12 403						
TOTAUX		VT	587 206	VU	586 206	VV	1 000				
RENVOLS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	53 116		53 116						
Personnel et comptes rattachés		8C	68 233		68 233						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 842		68 842						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	462		462					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 707		1 707					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	485		485						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	47 173		47 173						
TOTAUX		VY	240 019	VZ	240 019						
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA			Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	27 236	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 279		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	2 279	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	30 459	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	30 459	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	9 388	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {			- Plus-values nettes à court terme			WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	69 503	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						TOTAL I	138 865		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	25 597		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire		Produit net des actions et parts d'intérêts : (des produits nets de participation		2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridécies</i>)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodécies</i>)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quatradécies</i>)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdécies</i>)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septdécies</i>)	PB				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>decies</i> E)		YH	58 717		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	84 314	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	54 551		
				déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	54 551		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPTIA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOC FDGEDA</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	67 155	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
IFC	8X	30 459	8Y	25 597		
	8Z		9A			
	9B		9C			
Provisions pour dépréciation *						
	9D		9E			
	9F		9G			
	9H		9J			
Charges à payer						
	9K		9L			
	9M		9N			
	9P		9R			
	9S		9T			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	30 459	YO	25 597
				↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOC FDGEDA</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 534 615	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	71 144			ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF							
	TOTAL I	ØF	1 605 759			TOTAL II	ZH	1 605 759					
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	184 360			YQ	46 102						
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	22 069						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	54 349						
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	18 889						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	1 000			ST	182 749						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	278 055						
IMPOTS ET TAXES	- CFE, CVAE					YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	23 264						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD					YX	23 264						
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	139 723						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	24 749						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)					ØB	412 566						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%						
	- Numéro de centre agréé *	XP					ZR						
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	EXT GARANT OR JB	108	108		
	2	CD INFO ORD PORT C	1 710	1 710		
	3	TABLETTE DRONE	790	790		
	4	PC ACER VIDEO	1 405	1 405		
	5	ORDINATEUR PORTA	842	842		
	6	MEDIASELF PORTAB	1 646	1 646		
	7	TOUR PC SECRETARI	1 376	1 376		
	8	CHAISE DAC ACCOU	129	129		
	9	9 CHAISES DACTYL	891	891		
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	⑨				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	⑩	(A)	(B)	(B)	(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 %	⑪		avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA

Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

- ① Entreprises soumises à l'IS
- ② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOC FDGEDA</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)			
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

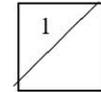
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOC FDGEDA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	10
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	716 990
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	716 990
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	239 840
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	239 848
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	54 831
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	154 798
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	400
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	11 245
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	221 275
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	735 563
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		735 563	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX. Le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	716 990
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY 0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3	
Date de cessation		HR / / / / / / / / / /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaratif

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

3 2 4 7 6 6 3 0 2 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOC FDGEDA

ADRESSE (voie)

2701 Route d'Orléans

CODE POSTAL

18230

VILLE

SAINT-DOULCHARD

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays)

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 3 2 4 7 6 6 3 0 2 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOC FDGEDA

ADRESSE (voie) 2701 Route d'Orléans

CODE POSTAL 18230 VILLE SAINT-DOULCHARD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
 Numéro de siret 32476630200024

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		32476630200024
ASSOC FDGEDA 2701 Route d'Orléans 18230 SAINT-DOULCHARD	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	54 551
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	42 500
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		42 500
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25.00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	12 051
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25.00 %		12 051
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %		42 500

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
Numéro de siret 32476630200024

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	346	1 191
SCEA DES EAUX CLAIRES F20201098		253
TARDY PHILIPPE TROP PERCU TARDY 2019		23
Total	346	1 466

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
Numéro siret 32476630200024

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
PLUS VALUE LATENTE VMP 2023		69 503
TOTAL		69 503

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
PLUS VALUE VATENTE VMP 2022		58 717
TOTAL		58 717

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
Numéro de siret 32476630200024

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
PAR AU 31.12.2023 INTERETS DAT LOIRE36 IF 2023	1 785
Total des produits à recevoir	1 785

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA

Numéro de siret 32476630200024

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
FNP AU 31.12.2023 FNP AU 31.12.2023	15 493
CONGES PAYES DETTES POUR CONGES PAYES	42 144
cet DETTES POUR CONGES PAYES	8 961
interessement 2023 PRESTATIONS DIRECTES	17 128
CONGES PAYES CHARGES SOC / CONGES PAYES	16 049
Total des charges à payer	99 776

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
Numéro de siret 32476630200024

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
OD Charges Loy. CAMION CRAFTER			150		
OD Charges Loy. CAMION CRAFTER			4 121		
CCA AU 31/12/2023 CCA AU 31.12.2023			8 132		
Total des charges constatées d'avance			12 403		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise ASSOC FDGEDA
Numéro de siret 32476630200024

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA AU 31.12.2023 PCA AU 31.12.2023			47 173		
Total des produits constatés d'avance			47 173		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA